

GOUVERNEMENT

Un plan d'action à trois ans pour les outre-mer

Un séminaire gouvernemental se tient aujourd'hui à Matignon en présence de tous les ministres de l'équipe Barnier. Objectif : dessiner une vision à cinq ans et un plan d'action à trois ans. Parmi les cinq thèmes abordés : les outre-mer.

Michel Barnier ne sait pas s'il sera toujours Premier ministre à l'issue de l'examen du projet de loi de Finances pour 2025. Mais cela n'empêche pas le locataire de Matignon de se projeter.

Pour la deuxième fois depuis sa nomination, le numéro un du gouvernement réunit tous ses ministres (une quarantaine), aujourd'hui, rue de Varenne.

Ce séminaire a pour objectif « d'échanger sur plusieurs projets politiques concrets que souhaite conduire le gouvernement pour les années à venir», indique le service de presse du Premier ministre.

Nos confrères du Parisien-Aujourd'hui en France ont dévoilé ce samedi les cinq sujets qui seront abordés: l'Etat et les collectivités, le travail et les prestations, l'immigration et l'intégration, la simplification... et enfin les outre-mer.

«Mesures concrètes»

Sur tous ces sujets, l'ambition du Premier ministre est de dessiner une vision à cinq ans et un plan d'action à trois ans avec « des mesures concrètes ».

La ministre du Partenariat avec



Michel Barnier attend ses ministres à Matignon ce matin. (photo AFP)

les territoires, Catherine Vautrin, évoquait hier la méthode de travail, toujours Le Parisien-Aujourd'hui en France.: « Quand on met un collectif expérimenté ensemble, il en sort des idées qu'il faut transformer en actions concrètes. On sera par groupe. On va échanger. En-

suite, le Premier ministre articulera ces propositions». Sans doute en décembre ou en janvier.

Si le sujet des territoires ultramarins a été choisi, c'est évidemment en raison d'un contexte tendu. Après Mayotte et la Nouvelle-Calédonie, des émeutes ont éclaté ces dernières semaines en Martinique autour du thème de la vie chère. Avec à la clef un accord (contesté) destiné à permettre de baisser de 20 % les prix de 6 000 produits grâce aux efforts du monde économique mais aussi de l'Etat via la TVA.

Octroi de mer et TVA

Ce séminaire va servir de prélude au nouveau Comité interministériel des outre-mer (Ciom) annoncé pour le premier trimestre 2025 par le Premier ministre dans son discours de politique générale du 1er octobre au même titre que sa volonté de faire des territoires ultramarins des «laboratoires d'innovation » dédiés au solaire et à la géothermie.

Michel Barnier entend « valoriser leurs ressources propres, agricoles, forestières, maritimes et énergétiques au bénéfice direct de leurs habitants».

Autre credo: «lutter rapidement contre la vie chère». Ce dernier sujet passera sans doute par la réforme (très contestée là encore)

de l'octroi de mer mais aussi par le développement d'outils comme le bouclier qualité-prix, avec possiblement un élargissement de la gamme et une réforme de la fiscalité sur ses produits. Un amendement dont rien ne dit qu'il survivra dans la version finale a été adopté en ce sens dans le cadre des débats sur le volet recettes du projet de finances

Le précédent Ciom date de juillet 2023, une époque où Élisabeth Borne était Première ministre et Jean-François Carenco (pour quelques jours encore) ministre délégué aux Outre-mer. 72 mesures en étaient ressorties comme une hausse des moyens de la continuité territoriale ou encore l'augmentation des bourses étudiantes et la mise en œuvre d'un passeport pour le retour au péi des Ultramarins ayant dû quitter leur territoire pour se former ou travailler dans l'Hexagone.

Dans le gouvernement Barnier, les Outre-mer ont été dotés d'un ministère de plein exercice, confié à François-Noël Buffet et rattaché à Matignon. Premiers signes concrets de ce que cela implique aujourd'hui.

Cédric BOULLAND

D'une île à l'autre

Nouvelle-Calédonie

Couvre-feu allégé à partir d'aujourd'hui

Le couvre-feu imposé en Nouvelle-Calédonie depuis le 14 mai va être allégé à compter de ce lundi et sera désormais appliqué de minuit à 5h du matin. Les restrictions sur la vente d'alcool vont pour leur part être assouplies, a indiqué hier le haut-commissariat de la République de ce territoire suite à «l'amélioration progressive



des conditions de sécurité depuis plusieurs semaines». Depuis le 13 mai, l'archipel du Pacifique sud a été en proie à de violentes tensions d'une ampleur inédite depuis les années 80, sur fond de contestation d'une réforme électorale décriée par le camp indépendantiste. Le couvre-feu avait été imposé au lendemain du début des émeutes. L'interdiction de circuler, d'abord instituée de 18h à 6h a fait l'objet de plusieurs assouplissements au cours des dernières semaines. Les nouveaux horaires sont applicables jusqu'au 18 novembre, date à laquelle la situation sera réévaluée.

Polynésie

Le corps sans vie d'une enfant retrouvé

Le corps de l'enfant de 11 ans qui était portée disparue depuis dimanche au large de Rimatara a été retrouvé sans vie mercredi dernier. La dépouille de la jeune victime a été découverte « sur la plage de Amaru», sur la côte est de la petite île de l'archipel des Australes (Polynésie), non loin de l'endroit où elle avait disparu, selon le hautcommissaire. Dimanche, son père l'avait emmenée pêcher à l'extérieur du récif corallien en dépit d'une mer agitée avant de chavirer. Le haut-commissaire « adresse ses remerciements au Tavana (maire) de Rimatara et à l'ensemble des forces de sécurité et de secours mobilisées dans les recherches», ajoute le communiqué.

Pas de presse française dans les commerces

La société Hachette Pacifique, importatrice d'effets scolaires ou de livres divers, a décidé d'arrêter de distribuer la presse française et internationale en Polynésie. Le relais local de Presstalis ne gagnerait pas d'argent avec cette activité, selon le média Tahiti infos. Une note a été envoyée aux buralistes pour leur indiquer que la mesure entrait en vigueur au 1er janvier prochain. La vente des quotidiens, hebdomadaires et autres mensuels de l'Hexagone représente environ 10 % du chiffre d'affaires de ces commerçants, lesquels se disent dépités.



soutenir des initiatives qui visent l'aménagement, l'embellissement, et la protection des sites naturels spécifiques identifiés par le Conservatoire du littoral et la Région Réunion.

Les projets devront :

 atténuer et s'adapter au changement climatique
améliorer l'embellissement et l'aménagement des sites pour accroître leur attractivité touristique
lutter contre les espèces invasives et protéger la biodiversité
adopter des pratiques énergétiques responsables

Dépôts des candidatures jusqu'au 25 novembre 2024! www.regionreunion.com

La Région lé èk zot!

